

# CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 JUILLET 2011

## **Maison des enfants et bail emphytéotique : décision de versement d'une avance**

Les différentes délibérations concernant la construction d'une maison d'enfants à caractère de soins médicaux (cure thermale soins d'obésité et soins palliatifs) nous amènent aujourd'hui à arrêter le montant de l'apport de la commune : 500.000€.

L'opération est onéreuse mais nécessaire pour la survie de la cure thermale et selon Monsieur le Maire, les différents baux de cette sorte ont toujours été des opérations intéressantes pour la commune.

Les travaux commenceront le 28 août et la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie) pour ne pas payer de frais financiers demande une avance de trésorerie à la mairie.

## **Logements sociaux objectif de réalisation 2011 2013**

Les points à l'ordre du jour allant de 3 à 9 concernent tous les projets de la commune en termes de logements sociaux.

Mr Pierre Colin explique aux conseillers municipaux la politique de construction de logements sociaux telle qu'elle est définie à Chambéry métropole par le plan local de l'habitat pour notre commune.

Période 2008/13 : nombre de logements à réaliser 91 dont 45 logements entre 2008/10 et 46 logements entre 2011/13. Le projet communal atteint 122 logements donc très en dessus au cas où un projet n'aboutirait pas ...

Mr le maire en date du 7 juillet 2009 s'est engagé à respecter ses obligations dans cette matière et le conseil municipal a confirmé la volonté d'un objectif à 30% sur tous les nouveaux projets (ZAC du centre, etc.) en juillet 2009 ; puis en janvier 2011 le conseil municipal a décidé 35% lors de la réalisation du PLU afin de rattraper le retard et d'absorber le déficit sur 9 années. Toute opération égale à 7 logements devra comporter 35 pour cent de logements sociaux soit 3 logements pour 7.

**Mr Colin nous explique qu'il faut maintenant une réelle politique de logements sociaux que la solution la plus durable est de les distribuer dans la commune et non de les concentrer, que notre vie en société n'est envisageable qu'avec une vraie mixité.**

*Pour notre part nous sommes depuis fort longtemps convaincus et, ce jour, réjouis d'une si bonne politique.*

*Quel regret de ne pas avoir eu ces exigences avec les promoteurs il y a seulement deux ou trois ans ! On voit maintenant quelles économies (foncières et budgétaires) nous aurions pu tirer de cette politique à laquelle la majorité municipale ne voulait pas adhérer.*

Dans les projets deux opérations pour réaliser 5 logements sont de la réhabilitation de bâtisses dans le vieux village ; nous notons tous, que ce sont des frais bien plus conséquents que pour

les logements neufs mais Mr Le Maire nous promet des rénovations dans les règles et parle de faire revivre certaines maisons depuis bien longtemps fermées et délabrées.

**Tous les votes se feront à l'unanimité** pour aider à ces constructions :

- Empiètements sur le domaine public ;
- Garantie de prêt (HALPADES) ;
- 2 participations pour acquisition par l'OPAC de 5 logements en rénovation ;
- Participation financière pour équilibre financier de 30 logements neufs par l'OPAC.

Le total de ces opérations financières pour les logements s'élève à 410 500 € soit 11 000€ de subventions municipales par logement.

### **Camping municipal**

Il est proposé au conseil municipal l'adhésion à une association très en vogue surtout chez le camping caristes étrangers l'ACSI qui donnerait aux adhérents un tarif préférentiel et permettrait une carte de visite dans le répertoire de campings de l'association. En effet le camping manque de lisibilité. Il nous faudra lors d'un prochain conseil envisager un autre emplacement pour les campings cars car la place du Colombier sera bientôt en chantier.

### **Questions diverses**

*Il nous semblait important dans une station thermale et touristique que le conseil municipal prenne des dispositions contre la fermeture même provisoire de l'épicerie Casino. Mais le maire toujours aussi attentionné par les interrogations de notre groupe a signalé que cela ne nous concernait pas donc acte ...*